

Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

Concentration : Une nouvelle fusion pour Harmonie Mutuelle

News Assurance – 01/07/2020

- Sud-Ouest Mutualité fusionne avec Harmonie Mutuelle, avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.
- Sud-Ouest Mutualité a encaissé 32,4 millions d'euros de cotisations en 2019. Elle protège 80.000 personnes et comptabilise 8,8 millions d'euros de fonds propres. Cette mutuelle régionale réalise 60% de son chiffre d'affaires en assurance collective et cible des PME et TPE en priorité.
- Par ailleurs, Harmonie Mutuelle s'engage à distribuer au moins 80% des cotisations encaissées sous forme de prestations à ses adhérents. En 2019, le taux de distribution de la mutuelle était de 82%.
- Harmonie Mutuelle a également voté la substitution de la mutuelle étudiante MGEL. Cette mutuelle, historiquement positionnée sur la gestion de logements étudiants, présente de fortes synergies avec Arcade-Vyv, le pôle dédié au logement du groupe Vyv.
- Enfin, la mutuelle étudiante Smeba, membre de Vyv Coopération, a décidé de transférer ses activités d'assurance à Harmonie Mutuelle, et de devenir une mutuelle de livre 3, dédiée à l'action sociale.

Nomination : Michel Seyt élu président paritaire du groupe Klesia

News Assurance – 01/07/2020

- A l'issue de l'AG du groupe Klesia, Michel Seyt, représentant du collège employeur, a été élu président de l'association sommitale Klesia. Au titre de l'alternance, il succède à Jacques Techer, représentant du collège des salariés, qui prend la vice-présidence.

Covid-19 : Le groupe Vyv détaille l'impact économique sur ses activités

News Assurance – 30/06/2020

- La crise sanitaire de la Covid-19 aura un impact de 650 millions d'euros et de 10 points de solvabilité pour le groupe Vyv.
- Après un exercice 2019 déficitaire à -48,5 millions d'euros, le groupe s'attend à enregistrer à nouveau des pertes en 2020. Sur le résultat d'exploitation, le groupe anticipe une augmentation des prestations prévoyance et des prestations santé liées à la portabilité des droits. Le groupe prévoit également une réduction de son chiffre d'affaires liée aux défauts de paiement des entreprises et à la baisse du nombre de personnes assurées, suite aux suppressions de postes. Les activités d'offre de soins et de services de Vyv3 devraient clore l'exercice 2020 avec un déficit compris entre 70 et 100 millions d'euros, suite à la fermeture des centres optiques, dentaires et auditifs pendant la crise.
- Le groupe se questionne également sur temps nécessaire pour « reconstituer ce matelas de sécurité ». Pour ce faire, Vyv souhaite se développer sur de nouveaux marchés comme la

retraite, faire des économies grâce aux outils du groupe comme Mutex en prévoyance ou Egamo en gestion d'actifs et enfin investir sur les systèmes d'information pour gagner en efficacité.

Aésio : Les délégués votent la fusion des mutuelles et le projet avec Macif

News Assurance – 29/06/2020

- Le groupe Aésio a franchi une étape importante. Du 23 au 26 juin, les 652 délégués mutualistes se sont prononcés favorablement sur la création d'Aésio Mutuelle, issue de la fusion entre Adréa, Apréva et Eovi-Mcd. Cette fusion doit encore être validée par l'ACPR. Les délégués ont également approuvé la constitution d'un groupe mutualiste avec le groupe Macif. Ces deux projets seront opérationnels au 1er janvier 2021.
- Aésio Mutuelle enregistrera 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et aura un ratio de solvabilité de 268,8 %.

SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Santé : Un projet Article 51 pour assouplir le cadre de la téléconsultation

News Assurance – 30/06/2020

- De janvier à avril, 600.000 consultations ont été réalisées via des plateformes de télé médecine avec des médecins salariés, dont 30% hors parcours de soins. L'association Les Entreprises de Télé médecine (LET) qui regroupe une quarantaine de membres, a présenté une étude sur l'usage de la télé médecine pendant la pandémie. Le nombre de télé consultations a été multiplié par 10 ou 15, en fonction des entreprises. Depuis mi-mai, les médecins rouvrent leur cabinet, mais le nombre de télé consultations reste de deux à trois fois plus élevé qu'avant la crise.
- Pour faire avancer la cause, le LET veut tenter une expérimentation. Une douzaine d'entreprises de télé médecine, en partenariat avec La société française de santé digitale (SFSD) ont déposé un projet Article 51 au Ministère des Solidarités et de la Santé. L'objectif est d'assouplir le cadre de la télé consultation pour les patients les plus éloignés de l'accès aux soins : les personnes habitant dans un désert médical, les personnes sans médecin traitant et les enfants de moins de 16 ans.

POUR LA CULTURE GÉNÉRALE

Rapport Charges et Produits pour 2021

Assurance Maladie - Communiqué de presse 2 juillet 2020

- 27 propositions de l'Assurance Maladie pour améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses en 2021, approuvées aujourd'hui par le Conseil de la Cnam
- Le Conseil de la CNAMTS a approuvé le rapport Charges et Produits pour 2021, qui sera remis prochainement au Ministère de la santé et des solidarités ainsi qu'au Parlement. Préambule au discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Ce document, également connu sous le nom de « Charges et Produits », permet de formuler à la fois des propositions concrètes d'économies pour respecter les objectifs de dépenses et garantir ainsi le maintien d'un système de santé solidaire, performant et soutenable mais

aussi de formuler des propositions destinées à améliorer la qualité du système de santé. Cette année, au regard de la crise sanitaire sans précédent à laquelle notre système de santé a été confronté, le rapport comporte également une section « analyses et enseignements » dédiée à la crise de la Covid-19.

- Le rapport Charges et Produits pour 2021 est disponible sur ameli.fr.

Covid-19 : Axa trouve un accord avec plusieurs centaines de restaurateurs

News Assurance – 01/07/2020

- Le groupe d'assurances Axa a trouvé un accord avec plusieurs centaines de restaurateurs pour indemniser "une partie substantielle" de leurs pertes d'exploitation liées à la crise du Covid-19, a annoncé mardi son patron Thomas Buberl.
- Le secteur de la restauration "représente 20.000 contrats sur nos sept millions d'assurés et nos 300.000 contrats d'entreprises en France. Très peu d'entre eux étaient assurés contre le risque de perte d'exploitation sans dommage. Pour eux nous avons mis en place des mesures de solidarité extra-contractuelles", a déclaré M. Buberl lors de l'assemblée générale du groupe.
- Cette annonce intervient après que plusieurs restaurateurs clients d'Axa ont attaqué l'assureur en justice, lui reprochant de refuser d'indemniser leurs pertes d'exploitation dues au confinement.

Coronavirus : 50% des consommateurs prêts à épargner davantage

News Assurance – 01/07/2020

- Selon la dernière étude Odoxa / FG2A / RTL sur les comportements de consommation après la crise sanitaire, 52% des concitoyens indiquent vouloir épargner davantage. 25% sont même prêts à s'assurer face à la perte d'emploi par exemple.
- La dernière étude Odoxa, réalisée pour la FG2A (Fédération des garanties et assurances affinitaires) et RTL, indique que 7 Français sur 10 assurent avoir « peur » à cause de cette crise.
- Ainsi, on apprend par exemple que les Français craignent les conséquences du Covid sur leur santé (53%) ainsi que sur leur emploi ou leurs revenus (47%). Plus de la moitié des sondés indiquent donc qu'ils dépenseront moins et épargneront davantage.
- « Les assureurs vont devoir se pencher sur ces sujets car aujourd'hui, il est très difficile de souscrire des garanties chômage ou des garanties pertes de revenus [...] Sans oublier tous les travailleurs non-salariés pour qui, il sera également nécessaire de rendre plus accessibles les assurances », ajoute Patrick Raffort qui précise que le coût des garanties sera certainement élevé, « mais la demande est aujourd'hui bien présente », conclut ce dernier.